

Magog présente son budget de fonctionnement 2026

Magog, le 16 décembre 2025 – La Ville de Magog a adopté, hier soir en séance publique, le budget de fonctionnement 2026 qui totalise 119,6 M\$. Il s’agissait du premier exercice de planification budgétaire réalisé par le nouveau conseil municipal élu en novembre dernier.

L’augmentation du taux de la taxe foncière sera de 2,3 % en 2026, ce qui représente une hausse annuelle de 65 \$ pour une résidence d’une valeur moyenne de 576 000 \$. À ce pourcentage s’ajoutent les services tarifés liés aux collectes des matières résiduelles (205 \$), au réseau municipal d’aqueduc (229 \$) et d’égout (346 \$) ou à la vidange des fosses septiques (190 \$). Au total, les services tarifés en 2026 représentent 780 \$ pour les Magogois qui habitent dans un secteur desservi et 395 \$ pour les résidents des secteurs non desservis.

« Ce premier budget adopté par votre nouveau conseil municipal reflète notre volonté de concilier un cadre budgétaire responsable et la qualité des services offerts. Malgré un calendrier accéléré, nous avons travaillé pour présenter un budget qui répond aux besoins de la population tout en limitant l’augmentation du taux de taxe », mentionne la mairesse de la Ville de Magog, M^{me} Nathalie Pelletier.

« Derrière chaque chiffre se trouve une réflexion rigoureuse. Nos équipes ont travaillé dès l’été pour établir des priorités claires et répondre aux besoins croissants de la Ville. Ce budget témoigne de notre engagement à maintenir des services essentiels et à investir dans des initiatives qui préparent l’avenir et qui profitent à toute la communauté », ajoute M. Samuel Côté, président de la Commission des finances.

Budget 2026 en chiffres

Budget	119,6 M\$
Revenus	81,8 M\$ Ville de Magog 37,8 M\$ Hydro-Magog
Dépenses	85,9 M\$ Ville de Magog 30,9 M\$ Hydro-Magog
Bénéfices d'Hydro-Magog	5,9 M\$ 3,5 M\$ seront utilisés pour financer le budget de la Ville de Magog
Augmentation du taux de la taxe foncière	2,3 %
Augmentation de la tarification des services	42 \$ secteurs desservis 31 \$ secteurs non desservis
Taux de taxe relatif à la dette	0,088 \$/tranche de 100 \$ d’évaluation



Faits saillants du budget 2026

Revenus

- **Droits de mutation immobilière** : Augmentation de 700 000 \$, pour un total de 5,7 M\$. Preuve du dynamisme du marché immobilier.
- **Permis de construction et rénovation** : Augmentation de 300 000 \$ pour le budget des revenus des permis, reflétant l'essor des projets de construction et de rénovation. La vitalité est telle que l'augmentation des nouvelles valeurs à taxer est la plus élevée que la Ville de Magog ait connue.

Dépenses et investissements

Déneigement du secteur Omerville : Désormais assuré par l'équipe de la Ville de Magog, une décision pour mieux contrôler les coûts.

Gestion des matières résiduelles : Hausse des coûts liés au traitement des déchets et des matières compostables par la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook et à l'octroi d'un nouveau contrat pour le transport des matières résiduelles.

Loisirs et famille : Maintien de la glissade à la pointe Merry après la Fête des neiges en février, pour le plaisir des petits et grands.

Environnement : Augmentation de 80 000 \$ du Programme d'aide à la plantation d'arbres donnés aux citoyens pour verdier la ville et améliorer la qualité de vie.

Le budget 2026 est disponible sur le site Internet de la Ville de Magog à ville.magog.qc.ca/budget.

Rappelons que le programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028, qui prévoit les projets d'investissements pour les prochaines années, a été déposé plus tôt cet automne. Il est possible de le consulter sur le [site Internet de la Ville de Magog](#).

Plan de main-d'œuvre 2026

La Ville de Magog a profité du dépôt du budget de fonctionnement pour adopter le plan de main-d'œuvre 2026. Aucun ajout de poste permanent n'est prévu dans la prochaine année.

Une somme de 400 000 \$ a toutefois été réservée pour répondre à des besoins d'ajouts de main-d'œuvre en cours d'année. De nouveaux postes pourraient être créés pour répondre aux besoins générés par l'adoption de réglementations, politiques ou autres.



Avec cette enveloppe salariale, le conseil municipal procédera à l'embauche d'un directeur, bureau de projets, un poste contractuel d'une durée de 3 ans, qui veillera, entre autres, à la réalisation du projet d'aréna deux glaces au parc de l'Est.

La masse salariale 2026 est estimée à 38,8 M\$, ce qui représente une variation de 5,15 % par rapport à 2025. L'indexation des salaires, les avancements d'échelons et l'ajout de l'enveloppe salariale du plan de main-d'œuvre expliquent cette variation.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444